

BAC Chapitre 2

Étude de document – Corrigé

SUJET : L'État français et les mémoires de la Guerre d'Algérie

La mémoire de la guerre d'Algérie est un épisode fondateur de la mémoire nationale en Algérie. La guerre de décolonisation est perçue, en Algérie, comme une guerre de libération menée par le FLN contre le colonisateur français. Aussi, les relations franco-algériennes sont-elles difficiles depuis 1962. En France, la mémoire de la guerre d'Algérie est controversée, l'État en a nié l'existence et les populations impliquées dans le conflit ont fait ressurgir des mémoires conflictuelles. En visite officielle en Algérie, le président de la République française, François Hollande, prononce un discours devant l'assemblée nationale algérienne le 20 décembre 2012. Ce discours incite à l'expression et à la reconnaissance de toutes les mémoires de la guerre d'Algérie et assigne un rôle important aux historiens. Il revient sur les périodes de la colonisation, de la guerre d'Algérie et sur le travail des historiens qui doivent concilier l'ensemble de ces mémoires sur toutes les périodes dans leurs travaux.

Pour permettre l'«amitié» entre la France et l'Algérie, François Hollande affirme la nécessité d'un « socle » qui est la « vérité ». Il commence par rappeler l'histoire « douloureuse » de la colonisation qui, dit-il, a duré « 132 ans » : l'Algérie a été colonisée à partir de 1830 et a obtenu son indépendance le 3 juillet 1962. Il la caractérise comme un « système injuste ». En 1954, la colonie française est peuplée par 8 millions d'Algériens et 1 million d'Européens nommés Pieds-noirs. La société est inégalitaire. L'espérance de vie des Algériens, leur taux de scolarisation, leur niveau de vie sont inférieurs à ceux des Français d'Algérie, le droit de vote qui leur est accordé en 1944 n'est que partiel, et ils vivent sous le régime pénal de l'indigénat qui leur confère un statut inférieur.

François Hollande caractérise, ainsi, la colonisation comme un système « brutal » ayant occasionné des « souffrances ». Il revient notamment sur les événements de Sétif du 8 mai 1945, au cours desquels les manifestations nationalistes furent violemment réprimées par l'armée française faisant des milliers de victimes. Il reconnaît la responsabilité de la France rappelant que ce jour-là elle « manquait à ses valeurs universelles ». Néanmoins, le Président rappelle aussi que durant la colonisation, une « relation exceptionnelle » s'est « nouée entre les Français et les Algériens ; les Français d'Algérie, instituteurs, médecins, architectes, professeurs, artistes, commerçants, agriculteurs qui, avec le peuple algérien, avaient su nouer, dans des conditions difficiles, intolérables parfois, des relations tellement humaines. ». Ainsi, expose-t-il un autre type de mémoire émergent de ce contexte brutal : celle des pieds-noirs.

Le Président français s'efforce également de dire la « vérité » sur la guerre d'Algérie qui a débuté le 1^{er} novembre 1954 par les attentats menés par le Front de Libération Nationale, « Cette guerre qui, longtemps, n'a pas dit son nom en France ». Par cette phrase, François Hollande rappelle que ce n'est qu'en 1999 que la loi reconnaît officiellement l'existence d'une guerre en Algérie.

Durant ce conflit, qui avait pour but de « délivrer l'Algérie du système colonial » et de lui permettre de devenir un État indépendant, la violence a régné, des « injustices » ont existé, des « massacres » et la « torture » ont été pratiqués. Le Président Hollande ne précise pas les auteurs car du côté français comme du côté algérien des horreurs ont été commises. On peut citer pour la France la bataille d'Alger en 1957 au cours de laquelle l'armée française a eu recours à la torture ou pour l'Algérie, les violences commises par le FLN contre les harkis et les pieds-noirs

en mai 1962. Le président de la République française souhaite, en ne mettant aucun parti en particulier, que toutes ses mémoires puissent s'exprimer.

Le discours assigne un rôle important aux historiens. Pour que la « vérité » permette « la paix des mémoires », « il est nécessaire que les historiens aient accès aux archives ». En Algérie, leur travail est étroitement encadré par le Centre national d'études historiques (CNEH) qui est rattaché au ministère de l'Intérieur. Le gouvernement algérien diffusant une histoire officielle, l'accès aux archives est très difficile et les livres qui sortent du cadre officiel sont interdits. En France, les archives de la guerre d'Algérie sont ouvertes depuis 1992, le délai de 30 ans ayant expiré.

Pour François Hollande, il faut également « qu'une coopération » entre historiens « puisse être engagée, poursuivie ». Il fait peut-être allusion à l'ouvrage dirigé par Mohammed Harbi et Benjamin Stora, *La Guerre d'Algérie, 1954-2004*. Par ce titre, les auteurs sous-entendent que la guerre s'est poursuivie jusqu'à ce que les deux peuples écrivent ensemble l'histoire du conflit.

Ainsi, en présentant les différentes mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie, en reconnaissant « les injustices, les massacres » commis par la France le Président français cherche à améliorer les relations entre l'Algérie et la France. Si toutes les mémoires doivent être entendues, la compréhension de la période de la colonisation et celle de guerre ne peuvent pas être qu'affaire d'émotion et de témoignage, le travail des historiens est essentiel pour que « la vérité soit connu de tous ».